



Assemblée Générale ordinaire de l'Association Urbamet

Mardi 21 octobre 2008

Procès-verbal

Lieu : IAU île-de-France
15 rue Falguière, Paris 15^{ème}

L'Assemblée Générale ordinaire de l'association Urbamet s'est réunie le mardi 21 octobre 2008 sur convocation de son Président dans les locaux de l'IAU île-de-France, à Paris dans le 15^{ème} arrondissement, 15, rue Falguière.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2007
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité sur le programme 2007/2008
- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2007/2008
- *Quitus* au trésorier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Programme de travail 2008/2009
- Projet de budget pour 2008/2009
- Questions diverses

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président, François Dugeny.

L'Assemblée Générale est accueillie dans les locaux de l'IAURIF, Monsieur François Dugeny, Directeur général et vice-président de l'Association Urbamet étant absent, par Monsieur Philippe Montillet qui adresse quelques mots de bienvenue aux participants.

Il passe ensuite la parole à Madame Sabine Douihech, responsable du CDU, qui au nom de Monsieur Emmanuel Raoul, Président de l'association Urbamet, absent, déclare l'Assemblée générale ordinaire ouverte à 9h45 et assumera la présidence de séance.

Le président passe alors aux différents points de l'ordre du jour.

1- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2007

Après avoir rappelé que le projet de Procès verbal avait été joint à la convocation à l'Assemblée générale, les participants sont invités à faire des remarques avant de passer au vote.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2007 est adopté à l'unanimité nonobstant une correction à faire sur le titre du président E. Raoul.

2- Rapport moral 2007-2008 présenté par Madame Sabine Douihech, représentant le Président Emmanuel Raoul

« Tout d'abord, je remercie les personnes présentes d'être venues pour l'Assemblée générale annuelle d'Urbamet. L'assemblée générale de l'année dernière avait été perturbée par la grève des transports, toutefois, elle avait pu avoir lieu et avait été marquée par le changement de Président : Monsieur Emmanuel Raoul, Secrétaire permanent du plan (PUCA au MEEDDAT), succédant à Monsieur Dugeny de l'IAU île-de-France, ses deux années de mandat ayant été effectuées, conformément aux statuts de l'Association.

Monsieur Raoul n'a pas pu se libérer aujourd'hui, et c'est donc en son nom que je vous remercie, tous et toutes, d'être venus.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en réflexions et en changements :

le changement le plus important cette année concerne le passage de la base de données sur le logiciel NOTIX qui assure la gestion des notices de la base avant leur passage sur l'interface d'interrogation en ligne. Changer de logiciel est toujours une épreuve, mais dans ce cas particulier, ce fut une aventure passionnante car Notix est un logiciel libre développé par l'équipe du Pandoc, au Cete de Lille. Je tiens à les remercier ici pour tout le travail fourni. Passer sur un logiciel libre représente un gros travail de test et de mise en place de l'outil lui-même, avec toutes les lenteurs du début et les aléas d'un tel projet. Le CDU s'est beaucoup investi dans cette phase d'élaboration et de test et je pense que c'est un vrai défi qui a été relevé. Actuellement Notix est opérationnel et la grande majorité des problèmes a été résolue.

Malgré ce gros chantier, l'alimentation d'Urbamet a continué, Même si du fait de Notix, elle a été un peu ralentie. Par contre, compte tenu du transfert des données fin janvier, les statistiques d'alimentation cette fois-ci ne concernent que la période depuis février : soit 4224 nouvelles notices depuis cette date et un total de 235 980 notices. Nous en verrons le détail lors du bilan d'activité. Mais je remercie déjà chacun des contributeurs pour leur active participation.

A côté de ce changement majeur, l'année a été dense en réflexions. Lors de la précédente AG, Emmanuel Raoul avait fait part de son souhait d'impulser une phase de réflexion sur l'évolution de

la base de données Urbamet et son corollaire le portail Urbadoc. C'est donc à l'occasion de l'assemblée générale d'Urbandata que nous avons entamé ce travail avec nos amis européens.

Mais qu'est-ce qui nous a conduit à cette remise en question ?

Tout d'abord, nous sommes partis du constat de l'évolution du contexte des bases de données. Les bases de données ont représenté un important progrès il y a une trentaine d'années et Urbamet était tout à fait novatrice parmi celles-ci. Mais, entre-temps, avec l'arrivée d'internet et plus encore avec l'utilisation massive de *google*, le comportement des utilisateurs a changé. Ceux-ci souhaitent désormais accéder gratuitement et directement au texte intégral. Le web2, offre de plus, de nouvelles possibilités et fait, là encore, évoluer les comportements. Il est donc essentiel que les bases de données évoluent elles aussi, évolution des techniques mais aussi évolution du modèle économique.

Parallèlement, la réflexion a porté sur le problème de l'hébergement du portail Urbadoc. La société Nexus ne proposait pas *a priori* d'évolutions techniques à un coût abordable. D'où la recherche d'un autre hébergeur, démarche qui n'a pas abouti.

Entre temps Nexus a fait de nouvelles propositions intéressantes dont avons discuté lors d'un groupe de travail d'Urbandata qui s'est tenu à Paris la semaine dernière.

Dans le prolongement de ces réflexions, une autre piste nous semble importante : l'élargissement des partenariats, autant sur le plan d'Urbamet que de l'Europe.

Christine Dubos et Linda Gallet vous présenteront l'état de nos réflexions.

- **Le texte intégral**

En ce qui concerne le texte intégral, Urbamet l'a déjà introduit depuis plusieurs années. Par contre, se pose le problème des droits d'auteurs. Lors du conseil d'administration de juin 2008, il avait été demandé de constituer un groupe de travail. Nous vous ferons un état de nos réflexions mais de plus nous avons demandé à un juriste du MEEDDAT de venir nous présenter, cet après-midi, les différents problèmes juridiques posés par la mise en ligne du texte intégral.

- **Le site urbamet.com**

Il y a actuellement une étude qui est en cours sur l'ergonomie des bases de données du Meeddat et plus largement des bases de données maintenues par le Cete de Lille. Urbamet pourrait bénéficier des réflexions et des propositions d'amélioration d'ergonomie fonctionnelle de la société Netscouade.

Le thésaurus géographique a été achevé et mis en ligne.

La présentation du thésaurus sur Notix est particulièrement conviviale. C'est donc cette présentation qui sera en ligne sur le site internet.

- **Le portail Urbadoc**

Le nombre des abonnés reste constant : 31 abonnés.

Depuis fin 2007, des extractions de Francis et Pascal de l'INIST sont en ligne sur le portail Urbadoc, ce qui représente 184 155 notices. Une réunion de travail avec l'Inist a eu lieu pour finaliser notre partenariat et les actions de promotions.

- **La vie associative**

Cette année, en tout cas au sein du Meeddat, a été une année de profonde réorganisation. Nous n'avons pas pu de ce fait animer, autant que nous l'aurions souhaité, la vie du réseau.

Le groupe de travail sur la mise à jour du thésaurus s'est réuni hier après-midi et a continué ses travaux de mise à jour.

Et, cet après-midi, 2 interventions sont prévues dans le cadre de la formation au sein du réseau. Une présentation du projet [Collections](#) au Ministère de la culture et de la communication et l'intervention sur les aspects juridiques liés au texte intégral.

Je voudrais conclure sur notre souhait de redynamiser nos échanges dans le réseau Urbamet à l'heure où l'accent est mis à juste titre sur la mutualisation.

Merci de votre attention »

Le rapport moral du Président est soumis à l'Assemblée Générale pour approbation

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

3- Présentation du Bilan d'activités 2007 / 2008

Avancement à ce jour

Programme de travail 2007/2008 <i>Adopté lors de l'AG du 19 octobre 2007</i>	Au 21 octobre 2008
<p><u>Développement et production :</u></p> <p><i>Banque de données URBAMET</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de l'alimentation de la banque de données 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Travail de base de l'association et du réseau. En continu intégration des notices</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès au texte intégral des documents et création d'un groupe de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Textes régulièrement mis en ligne produits pas nos institutions réciproques. Actuellement près de 2000 textes.</i> ▪ <i>Problèmes à régler : taille des fichiers (limite de 3Mo en raison des capacités de la bande passante) ; droits d'auteurs ou des éditeurs... ; adresses (liens qui ne sont pas pérennes).</i> ▪ <i>Constitution d'un groupe de travail sur ce sujet : Marie Thérèse Rieux (ISTED) et Dominique Maltherre y participent. Sabine Douihech et Ph. Montillet animent le groupe qui est ouvert à d'autres.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation du guichet d'alimentation par le CETE Nord Picardie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Sur la base d'un logiciel libre. Il est maintenant opérationnel mais existent quelques problèmes, toutes les fiches ne peuvent être envoyées d'un seul coup. Problème en particulier pour IAU et pour Archires.</i>
<p><i>Urbadoc</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer les mises à jour annuelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Trimestrielle en principe, mais après quelques décalages de certains partenaires (Allemagne, INIST, tout est rentré dans l'ordre</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat avec l'INIST-CNRS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les bases INIST (Pascal et Francis) intégrées à Urbadoc depuis fin 2007</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les abonnements pris directement auprès de l'Association sont stables. Les défections ont été remplacées.</i> ▪ <i>Partenariat commercial avec l'INIST sans effet à ce jour alors que la convention date du 24/11/2006 mais reprise des contacts depuis juin. Devrait aboutir.</i>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Changement de partenaire technique : trouver un remplaçant à Nexus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Le groupe de travail après une phase de sommeil due au changement de fonction de celui qui l'animait (partenaire anglais) a repris.</i> ▪ <i>A noter que CSA, le fournisseur pressenti, n'a pas souhaité poursuivre.</i> ▪ <i>Nouvelle négociation en cours.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir un lexique « Matière » commun à toutes les bases et traduit dans toutes les langues 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Projet maintenu mais pas encore mis en œuvre. Il s'agit d'établir une liste commune entre tous les pays partenaires de 250 à 500 mots.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réfléchir à de nouveaux partenariats notamment avec les pays du Nord 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Premiers contacts pris avec le Danemark notamment avec l'Ecole d'Architecture de Copenhague. On devrait les recevoir lors de la prochaine réunion Urbadoc/urbandata</i> ▪ <i>Renforcement des liens avec l'ISURU qui devrait alimenter Urbamet</i>
<p><i>le site URBAMET.COM</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement et mise en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Régulièrement actualisé notamment par un fil RSS accessible dès la première page</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compléter la base DAD 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>La base est alimentée par extraction d'Urbamet. Là aussi fil RSS en place</i>
<p><i>Muleta</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour la partie Urbamet : travailler à l'enrichissement en images 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Complément d'images par l'IAU île-de-france. Mise en ligne terminée</i> ▪ <i>Lien avec le CDCAS de Roumanie pour la traduction d'une centaine de termes</i>
<p><u>Animation et formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Journée de formation et d'information annuelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Sera tenue, à la suite de l'Assemblée générale de ce jour (21 octobre 2008) avec pour thème principal les projets actuels du Ministère de la Culture en matière de numérisation</i>
<p><u>Association Urbandata :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de l'Assemblée générale ▪ Participation au réseau, notamment aux groupes de travail permanents (groupe général, groupe suivi Nexus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Elle s'est tenue à Paris en novembre 2007</i> ▪ <i>Réunion de travail programmée en novembre 2008 avec AG (et réunion intermédiaire en octobre)</i>

4- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2007-2008, par le Trésorier, Philippe Montillet

Les comptes de l'exercice 2006-2007 reflètent une nouvelle fois la vie de l'association qui se lit à travers nos recettes et nos dépenses. Ces dernières étant essentiellement celles qui découlent de la gestion d'Urbadoc qui concentre et résume l'ensemble de nos activités.

Nos comptes sont excédentaires ce qui est sain puisque l'expérience nous montre qu'il y a toujours des développements techniques à envisager auxquels nous devons faire face. Et nous pouvons présumer que des frais sans doute importants sont à envisager dans l'avenir puisqu'il faudra –dans des formes dont nous savons pas exactement ce qu'elles seront- faire évoluer nos bases de données.

Avant de rentrer dans le détail, je rappelle que l'an dernier je parlais des résultats que nous escomptions de l'accord de diffusion avec l'INIST. Ces accords n'ont pas encore portés leurs fruits, mais ceux ci devraient être prochains.

L'exercice se termine avec un solde bénéficiaire de 16 947 euros. Un peu moins important que l'an dernier (- 14, 2 %) ce qui s'explique puisque depuis cet exercice nous ne produisons plus le CD Archires ni ne vendons les Thesaurus d'où des recettes plus faibles. Cela fait donc deux années que nos exercice sont excédentaires ce qui nous permet d'affronter avec optimisme le période qui s'annonce qui sera celle où des modifications ne manqueront pas d'intervenir ce qui aura, par nature, un coût.

Sur l'exercice et les comptes en général quelques précisions :

Cotisations

- Pour 2008, 64 cotisations avaient déjà été acquittées au 31 mai date de fin d e l'exercice, pour 77 appelées en décembre 2007. A ce jour, ce sont en tout 6 cotisations qui n'ont encore pas été réglées. Nous avons envoyé quelques lettres de rappel fin juin. Les retardataires vont, n'en doutons pas, le faire dans les prochaines semaines. Plusieurs anciens adhérents ne cotisant plus et les créances n'étant pas récupérables, nous avons passé d'anciennes cotisations en pertes.
- Pour 2009, le Bureau propose que le montant de la cotisation soit maintenu à 152 €sauf avis contraire de l'Assemblée générale.

Dans le compte d'exploitation

- Le poste « Achats » demeure toujours le plus important Il reprend les coûts d'hébergement, de maintenance et de développement d'Urbadoc.com auprès de la Société Nexus. La baisse par rapport à l'an passé est ele aussi relative à l'abandon du CD Archires, qu'il n'y a pas eu à produire.
- Les autres postes « achat » sont stables.
- Le poste «Déplacements, missions et réceptions » correspond essentiellement aux frais occasionnés par les réunions d'Urbadata. Cette année c'est Urbamet qui recevait l'ensemble des partenaires d'Urbadata. Il a fallu financer comme cela est la cas pour chacun des hôtes chaque année, l'interprète, les repas, dont un repas « officiel » et un car pour la visite que nous avons organisé sur le territoire de l'OIN Massy-Saclay-Saint-Quentin-en-Yvelines.

En ce qui concerne les recettes, la situation est bonne puisque le nombre des abonnés est stable et que nous constatons une hausse du chiffre d'affaires.

En ce qui concerne le Bilan, celui de notre association demeure très sain.

Sur le bilan, juste une ou deux remarques.

Une forte partie des charges est provisionnée, près de 20 000 euros, car, comme chaque année certaines factures étaient à cheval sur deux exercices et n'étaient pas encore réglées à la clôture du 31 mai 2008 notamment celles de Nexus concernant la gestion du Site Urbadoc et celle du CETE du Nord qui n'est d'ailleurs toujours pas parvenue.

Quant aux postes cotisations constatées d'avance et produits Urbadoc d'avance, il s'agit uniquement de la prise en compte des excédents versés par rapport à l'exercice comptable qui se termine au 31 mai alors que les cotisations sont payables au titre de l'année civile et que les abonnements urbadoc courent sur 12 mois à partir du début de l'abonnement.

Nos réserves qui correspondent à une précaution en vue des développements qui seront nécessaires pour adapter notre produit, sont désormais placées sur un compte épargne comme cela avait demandé par le Conseil d'administration.

Ceci posé, quelques remarques pour terminer :

- Je remercie, comme chaque année, tous ceux qui règlent rapidement leur cotisation et les abonnements et réabonnements à Urbadoc. Cela évite les relances, ce qui est un gain de temps appréciable...
- Je rappelle que le travail de comptabilité pour Urbamet est effectué bénévolement par la secrétaire de mon Département que vous êtes nombreux à avoir régulièrement en ligne. Je tiens à la remercier publiquement car elle effectue ce travail avec une grande conscience professionnelle.

Merci aussi à tous ceux qui pensent à nous communiquer, dans la mesure du possible, la copie de leur virement comptable pour faciliter l'imputation des virements administratifs ; Ceux-ci envoyés directement par les agences comptables ne portent pas toujours nos références et parfois pas même le nom des émetteurs...

Je remercie aussi toute l'équipe de l'IAU île-de-France qui m'aide dans mon travail de trésorier, comme dans celui de membre permanent de groupe de travail qui assiste le Bureau et le Conseil d'Administration.

Donc merci à tous

S'il n'y a pas de questions je passe la parole à Monsieur Olivier Deliry, Commissaire aux comptes de l'association depuis sa désignation à ce poste, pour six années, par vote de l'Assemblée Générale du 3 octobre 2003 conformément aux statuts de l'Association, afin qu'il nous fasse part de son avis sur nos comptes.

Ceci fait et, en le remerciant, je demande au Président qu'il mette au vote de l'assemblée :

- pour l'approuver, les comptes, le rapport financier du Trésorier incluant la proposition de montant annuel de la cotisation maintenue à 152 euros, et d'affecter le résultat au poste « autres réserves ».

- le quitus à donner au Trésorier pour sa gestion et ses comptes de l'exercice 2007/2008, clos au 31 mai 2008.

Merci de votre attention.

Le Trésorier demande à l'Assemblée s'il y a des questions.

En l'absence de questions, il passe la parole à Monsieur Olivier Deliry, Commissaire aux comptes de l'association depuis sa désignation à ce poste par vote de l'Assemblée Générale du 3 octobre 2003 conformément aux statuts de l'Association, afin qu'il nous fasse part de son avis sur nos comptes.

Monsieur Olivier Deliry reprend le texte inséré dans le rapport qu'il avait remis au Président ainsi qu'au Trésorier.

« Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents communiqués aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels. »

Le Trésorier remercie le Commissaire aux comptes et demande au Président qu'il mette au vote de l'assemblée :

- Pour l'approuver le rapport financier du Trésorier incluant la proposition de maintenir la cotisation annuelle à 152 euros, ainsi que celle émise de placer une partie des réserves.
- Pour donner quitus au trésorier pour sa gestion et ses comptes de l'exercice 2007/2008.

Le Président de séance demande à l'assemblée de voter sur le rapport financier du Trésorier, sur le montant annuel de la cotisation (152 euros).

A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2007/2008 tels qu'ils viennent d'être présentés par le Trésorier et confirmés par le Commissaire aux comptes et incluant les propositions de maintenir la cotisation annuelle à cent cinquante deux euros.

5- Quitus au trésorier

Le président de séance demande à l'assemblée de voter sur le quitus à donner au Trésorier.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale donne quitus au Trésorier pour sa gestion et ses comptes de l'exercice 2007/2008 clos le 30 mai 2008.

6- Renouvellement du Conseil d'Administration

Pour mémoire, la composition du Conseil tel qu'il était au lendemain de l'assemblée générale de l'an passé, est rappelée :

- ✓ *Conseil d'administration(2007)*

- **Marcel BELLIOT**, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / FNAU ;
- **Anne CHARREYRON –PERCHET**, Villes en Développement / ISTED ;
- **Pierre CULAND**, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.
- **François DUGENY**, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF ;
- **Jean-Paul DUMONTIER**, Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, et les Constructions Publiques / CERTU ;
- **Bernard ECREMENT**, Institut d'Urbanisme de Paris / Université de Paris XII - Val-de-Marne / IUP-Créteil ;
- **Olivier LEMAIRE**, Association Internationale Villes et Ports / AIVP ;
- **Eric LENGEREAU**, Ministère de la Culture et de la Communication / Direction de l'Architecture et du Patrimoine / DAPA ;
- **Dominique MALTHERRE**, Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer / DRAST ;
- **Marie-Françoise BARON**, Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme (IATU) ;
- **Philippe MONTILLET**, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF ;
- **Pierre PELLIARD**, Conseil Français des Urbanistes / CFDU ;
- **Emmanuel RAOUL**, Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer / DGHUC ;
- **Françoise SALVADOR**, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat / ANAH ;
- **Nathan STARKMAN**, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole ;

Depuis de nombreux changements sont intervenus dont l'Assemblée générale doit prendre connaissance afin d'approuver la nouvelle composition.

Plusieurs postes sont à renouveler :

- A valider, du fait du départ de **Bernard ECREMENT**, son remplacement par **Jocelyne DUBOIS-MAURY** comme représentant de l'IUP de Créteil,
- A valider également du fait du départ de **Pierre PELLIARD**, son remplacement par **Jean-Claude GALLETY**,
- Annoncer la démission de l'ANAH de l'Association Urbamet ce qui entraîne le départ de **Françoise SALVADOR** du Conseil d'administration,
- Proposer pour maintenir le Conseil d'administration à 15 membres, de nommer **Bernard ECREMENT** en qualité de personnalité qualifiée,

Le président de séance demande à l'assemblée générale s'il y a d'autres candidatures.

Le nouveau Conseil d'administration est donc présenté :

- **Marcel BELLIOT**, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / FNAU ;
- **Xavier CREPIN**, Villes en Développement / ISTED ;

- **Pierre CULAND**, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.
- **François DUGENY**, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAU IDF ;
- **Jacques LIMOUZIN**, Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, et les Constructions Publiques / CERTU ;
- **Jocelyne DUBOIS-MAURY**, IUP-Créteil / Institut d'Urbanisme de Paris / Université de Paris XII – Val-de-Marne ;
- **Olivier LEMAIRE**, Association Internationale Villes et Ports / AIVP ;
- **Eric LENGEREAU**, Ministère de la Culture et de la Communication / Direction de l'Architecture et du Patrimoine / DAPA ;
- **Dominique MALTHERRE**, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire / DRI ;
- **Marie-Françoise BARON**, Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme (IATU) ;
- **Philippe MONTILLET**, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF ;
- **Jean-Claude GALLETY**, Conseil Français des Urbanistes / CFDU ;
- **Emmanuel RAOUL**, Conseiller économique au Secrétariat général du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
- **Nathan STARKMAN**, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole ;
- **Bernard ECREMENT**, Personnalité qualifiée.

A l'unanimité l'Assemblée Générale approuve la composition du Conseil d'Administration.

La séance est suspendue à 11 h 00 afin que le Conseil d'Administration puisse se réunir notamment pour établir le programme de travail de l'année à venir et organiser le bureau.

L'assemblée générale reprend à 12 h 20.

Le Président de séance annonce que le Conseil d'administration vient de renouveler le Bureau sans changer les membres titulaires mais en opérant un remplacement parmi les « autres membres » du fait du départ de Madame Salvador.

La composition du bureau est donnée. .

Composition du bureau

✓ Membres titulaires

- **Président : Emmanuel RAOUL**, Conseiller économique au Secrétariat général du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
- **Vice-Président : François DUGENY**, Directeur Général de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAU IDF ;
- **Secrétaire : Dominique MALTHERRE**, Chargée d'études à la Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques au Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer ;

- **Trésorier : Philippe MONTILLET**, Directeur du Département Information-Documentation-Multimédia à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAU IDF.
- ✓ *Autres membres*
 - **Marcel BELLIOU**, Délégué Général de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / FNAU ;
 - **Bernard ECREMENT**, personnalité qualifiée.

Puis il passe au point 7 de l'ordre du jour.

7- Programme de travail 2008/ 2009

Le Président de séance expose les principaux points du programme de travail pour l'année à venir : Outre les travaux habituels d'animation, de suivi et d'alimentation.

Développement et production

- Banque de données URBAMET
 - ✓ Poursuite de l'alimentation de la banque de données par les producteurs ;
 - ✓ Accès au texte intégral des documents à enrichir : Groupe de travail à poursuivre, contacts avec des sites publics français et étrangers. Pilotage CDU et IAURIF.
 - ✓ Relancer l'alimentation des producteurs et en contacter de nouveaux
 - ✓ Envisager les possibilités offertes par les technologies nouvelles de type OAI, Z 3950 et Open URL ;
- URBADOC :
 - ✓ Assurer les quatre mises à jour annuelles ;
 - ✓ Développer la commercialisation et suivi du partenariat avec l'INIST-CNRS notamment pour la convention commerciale avec INIST-Diffusion ;
 - ✓ En matière de développement pour s'adapter aux besoins des utilisateurs, envisager les possibilités offertes par les technologies nouvelles de type OAI, Z 3950 et open URL s.
- Le site URBAMET.COM
 - ✓ Développement, mise en ligne et actualisation des rubriques ;
 - ✓ Poursuivre l'alimentation de la base DAD des documents en ligne.
 - ✓ Développer la politique des fils RSS
 - ✓ Mise en ligne du thésaurus, nouvelle version
- Muleta
 - ✓ Penser à des évolutions de Muleta et à l'élargissement à d'autres partenaires.et à mettre le lexique sur Wikipédia

Animation et Formation

Journée de formation et d'information à fixer en 2009.

Association Urbandata

Participation à l'assemblée générale de l'Association Urbandata en novembre prochain et aux groupes de travail permanents notamment pour les développements à envisager.

Le président de séance passe alors au vote pour l'approbation du programme de travail 2006-2007.

A l'unanimité l'Assemblée Générale approuve le programme de travail 2006-2007.

8- Projet de Budget 2008/2009, par le Trésorier

Le Président de séance passe la parole au Trésorier afin qu'il présente le projet de budget.

Le Trésorier annonce que le budget 2008/2009 s'inscrit dans un double objectif : s'appuyer sur le réel et donc sur le compte d'exploitation de l'année écoulée, répondre aux besoins du programme de travail tel qu'il vient d'être approuvé et notamment pouvoir assurer les développements, toujours payant, liés à Urbadoc.com

Les postes « cotisations » et « produits » ont été calqués sur ceux de l'exercice passé et des prévisions que l'on peut faire sur les abonnements.

Le Président passe alors au vote sur le budget prévisionnel de l'exercice à venir.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale adopte le projet de budget présenté par le Trésorier pour l'exercice 2008/2009..

9- Questions diverses

La prochaine assemblée générale devrait avoir lieu en octobre 2009.

Aucun point n'étant plus à l'ordre du jour,

le Président de séance remercie chacun des participants, le groupe de travail permanent, **et lève la séance** à 12 h 30, en invitant au buffet offert par Urbamet et rappelle qu'en début d'après-midi les partenaires pourront assister à la **une séance d'information** sur les projets de numérisation du Ministère de la Culture et sur la question des textes en ligne.